



FA 18 – 2015 05 01

Plans « AIR » - Points remarquables

Extraction : Bdo

3^{ème} PNSE 2015 > 2019 (Plan National Santé Environnement)

Action n°50 : élaborer un nouveau programme de réduction des émissions de polluants atmosphériques nocifs pour la santé et ayant un impact sur le climat

De renforcer les actions dans le secteur des transports, notamment en donnant la possibilité aux collectivités de mettre en place des mesures de restriction de circulation des véhicules les plus polluants sur certaines zones de leur territoire, par la mise en œuvre de primes à la conversion des vieux véhicules diesel dans les zones PPA.

Le Plan Particules : Des mesures nationales et locales pour améliorer la qualité de l'air

Préface « ...Plus inquiétant, leur [des particules] impact se ferait sentir sans atteindre de fortes concentrations. Les épisodes de pics de pollution restent un problème mais la réduction pérenne et générale des émissions de particules, notamment les plus fines, devient dès lors incontournable... »

Un enjeu sanitaire et réglementaire sur la qualité de l'air ambiant : ... Adopter comme référence en France une valeur cible de 15 µg/m³ de PM_{2,5} dans l'air ambiant applicable dès 2010, et de transformer cette valeur en valeur limite (c'est-à-dire dont le respect est obligatoire) en 2015, avec l'objectif, à terme, de réduire les concentrations à 10 µg/m³ conformément à la recommandation de l'OMS ...

Expérimentation de zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA) autour et dans certaines collectivités où sont constatés ou prévus des dépassements des valeurs limites de la qualité de l'air

Plan d'urgence pour la qualité de l'air

« Nous devons réduire le fléau de la pollution de l'air. C'est un problème environnemental, c'est un enjeu de santé publique, avec plusieurs dizaines de milliers de décès prématurés chaque année, c'est aussi un coût économique pour la collectivité nationale, que l'on peut évaluer à 20 à 30 milliards d'euros par an, dont un milliard d'euros directement supportés par le système de soins » a déclaré Philippe Martin en ouvrant le CIQA (Comité Interministériel de la Qualité de l'Air).

Actions du plan d'urgence pour la qualité de l'air : 38 mesures pour la qualité de l'air – sept 2014

Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

Diagnostic prospectif de la Région de 2013 à 2030

Schéma Régional Climat Air Énergie

Le Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) a été arrêté par le Préfet de Région le 17 juillet 2013.

En effet, à l'horizon 2050, compte tenu de l'augmentation prévue de la population, la division par deux des consommations finales d'énergie et la réduction significative du contenu carbone de la consommation finale d'énergie grâce au développement massif des énergies renouvelables représentent un véritable défi.

Les objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques sont à plus brève échéance compte tenu des enjeux sanitaires importants. L'objectif régional est une baisse de 30% des émissions de PM_{2,5} d'ici 2015 ..

46 mesures



FA 18 – 2015 05 01

Plans « AIR » - Points remarquables

Extraction : Bdo

Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air (Missions d'AIRPACA)

L'objectif de ce PSQA est de définir la nouvelle stratégie de surveillance de la qualité de l'air en PACA pour la période 2010-2015, en confrontant les nouvelles réglementations, les enjeux locaux et le bilan du PSQA 2005-2010.

La stratégie communautaire de surveillance de la qualité de l'air se base aujourd'hui sur la directive européenne du 14 avril 2008 (2008/50/CE) et sur la 4ème directive fille 2004/7/CE.

Les nouveautés notables apportées par la directive 2008/50/CE par rapport aux textes précédents concernent l'équilibrage du nombre de sites de mesure fixes en proximité trafic routier par rapport à ceux de fond et l'ajout de la surveillance réglementée des particules PM 2,5.

Plan de Protection de l'Atmosphère 13

Des dépassements de seuils réglementaires sont régulièrement constatés sur le territoire. La France fait par ailleurs l'objet d'un contentieux européen avancé sur les particules PM10 et une procédure similaire pourrait être engagée pour le dioxyde d'azote NO2. Les PPA constituent une réponse à ce contentieux.

Le PPA des Bouches du Rhône donne des objectifs :

- en termes de concentrations : ramener les concentrations en polluants à des niveaux inférieurs aux valeurs réglementaires, avec une priorité sur les particules et les oxydes d'azote,
- en termes d'exposition de la population : tendre à une exposition minimale de la population à la pollution et traiter les points noirs résiduels par des actions spécifiques.

Afin de répondre aux objectifs du PPA, 36 actions sectorielles et 1 action transversale ont été retenues :

→ Transport/Aménagement/Déplacement: 23 actions

Action 10 : Canaliser et traiter les émissions liées à la circulation dans les tunnels urbains (existants et à venir)

Plan Climat Energie Territorial (PCET) CG 13

Aujourd'hui, dans le cadre de la Loi de Grenelle 2, la collectivité souhaite aller plus loin en adoptant son Plan Climat Energie Territorial. Composé de 57 fiches actions touchant à de multiples domaines (les déplacements, les bâtiments, les déchets, les achats, la biodiversité...), ce document constitue la feuille de route en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets

1 seule fiche sur l'AIR (n°15) : informer / alerte / étude nouveaux polluants

Plan Climat Energie Territorial (PCET) → Plan Climat MPM

41 actions réparties en 4 volets (Collectivité exemplaire / compétences opérationnelles / adaptation au changement climatique / réussite du Plan Climat)

Un observatoire de l'environnement sera constitué pour réaliser l'inventaire indispensable de la biodiversité terrestre et maritime et faire vivre une base de données environnementale

Plan Climat Energie Territorial (PCET) → Plan Climat Ville de Marseille

Essentiellement tourné vers la réduction des gaz à effet de serre, par une étude approfondie des services internes à la Ville, ses déplacements, de ses agents, comme des utilisateurs. Concerne aussi le bâti, l'éclairage